

**LA VILLE DE LA REOLE (Ville d'Art et d'Histoire - 4500 habitants)
RECRUTE SUR CONCOURS UN(E) ANIMATEUR(TRICE) DE L'ARCHITECTURE ET DU
PATRIMOINE (Contrat de 3 ans – catégorie A)**

Conformément à la convention signée entre l'État et la Ville de La Réole, sa mission s'inscrit dans le label Ville d'Art et d'Histoire et le projet de ville LA REOLE 2020 qui contribuent à l'identité de la ville, en associant les citoyens, en impliquant les acteurs qui participent à la qualité du cadre de vie, en assurant une médiation auprès des jeunes Réolais. Cette médiation devra également s'étendre à la politique de revitalisation du centre ancien et de requalification des espaces publics, qui s'inscrivent dans un projet de ville ambitieux et reconnu.

Il sera chargé de :

Sur un mi-temps:

- Sensibiliser la population locale, initier le jeune public au travers d'ateliers de l'architecture et du patrimoine,
- Accueillir le public touristique en mettant à disposition des programmes de visites découvertes,
- Former les guides-conférenciers, les médiateurs touristiques et sociaux,
- Mener des actions de communication et de promotion du patrimoine
- Initier et coordonner des travaux de recherche et des communications scientifiques,

Sur l'autre mi-temps

- Réaliser et instruire le dossier de candidature Pays d'Art et d'Histoire (dépôt prévu fin 2020)
- Mettre en place le réseau des Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du territoire

CONCOURS

Un concours comportant des épreuves écrites et orales selon les modalités actées par le Ministère de la Culture et de la Communication sera organisé en 2018, épreuves écrites le mardi 15 mai 2018, après une pré-sélection des candidats sur dossier.

Conditions à remplir pour être admis à concourir :

- Être titulaire d'un diplôme national reconnu ou visé par l'État sanctionnant une formation d'une durée totale au moins égale à trois années d'études supérieures après le baccalauréat dans le domaine de l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture ou la médiation culturelle,
- ou exercer ou avoir exercé les fonctions d'Animateur de l'architecture et du patrimoine d'une Ville ou d'un Pays d'Art et d'Histoire,
- ou justifier d'un emploi de catégorie A.

Les candidats devront fournir un dossier de 20 pages maximum (iconographie et bibliographie comprises) portant sur une thématique définie conjointement par la collectivité territoriale et par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Qualités requises :

- Satisfaire aux conditions générales d'accès à un emploi public
- Aptitude à la conduite de projet de valorisation de l'architecture et du patrimoine
- Bonne connaissance de la Ville de La Réole, de son histoire, du patrimoine architectural, et paysager
- Bon relationnel afin de mener des projets en concertation avec un grand nombre de partenaires
- Connaissance des secteurs, des enjeux et des réseaux des politiques de l'architecture et du patrimoine
- Aptitude à gérer un budget
- Disponibilité et autonomie
- Permis B

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site internet www.cdg33.fr
et à renvoyer complété et accompagné des pièces complémentaires avant le 3 avril 2018 minuit
(le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la FPT de la Gironde
Service Concours – Animateur de l'Architecture

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex
Le sujet du dossier méthodologique sera transmis aux candidats admis à concourir le 27 juin 2018.
Il sera également mis en ligne sur le site internet du Centre de Gestion à cette date.